



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20146610***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

01 DEC. 2020

DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0862 709 783**

Nom

(en entier) : **JOPIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS**Adresse complète du siège : **RUE DES TOILIERS 3 Bte 3, 1300 WAVRE****Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extraits des résolutions du gérant en date du 15 octobre 2020

Le gérant décide de transférer le siège de la société à 1390 Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 504, Bte 5 C et ce avec effet à compter de ce jour.

Le gérant de la Société confère une procuration spéciale, avec pouvoir de substitution, à David Richelle c/o Corpoconsult Srl, rue Fernand Bernier 15, 1060 Bruxelles, afin de procéder à la publication des résolutions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication, déposer les documents au Greffe du Tribunal de l'Entreprise et accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'inscription et/ou la modification de l'inscription de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et de l'administration de la TVA.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).